



Plan-masse et de situation. D'après le plan cadastral, 1840, section G, parcelles 248 à 254, éch. 1 : 1 000. Agrandi.

IVR52_20034906556A4

Auteur de l'illustration : I. Frager

Date de prise de vue : 2003

(c) Ville d'Angers ; (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général communication libre, reproduction soumise à autorisation